

Claude PROESCHEL*L'Etat laïque et la société civile en Europe:
le cas de la France et de l'Espagne contemporaines***RESUME DE LA THESE**

La thèse présentée ici est de type modélistique et se propose de fournir un cadre d'analyse opératoire, permettant l'étude parallèle de l'émancipation des Etats et de celle des sociétés de la tutelle des Eglises et de la religion, afin de dégager une éventuelle corrélation entre ces deux phénomènes, dans ces deux pays. Le modèle construit doit ainsi permettre une réflexion pertinente sur le thème suivant : un pouvoir hiéocratique qui n'est plus soutenu par la coercition étatique peut-il perdurer? Ceci nous rattache à deux séries de préoccupations.

D'une part, les institutions politiques démocratiques, dont l'autonomisation par rapport à toute raison religieuse est une des conditions fondamentales, déterminent-elles de manière plus ou moins contraignante une forme de société, ce qui remettrait en cause leur caractéristique de lieu du pouvoir sans opinion. Le modèle doit ainsi pouvoir détecter les phénomènes de laïcisme.

Plus généralement, on se resitue dans la plus large problématique de la place de la religion dans la modernité. A travers l'interrogation suivante sur la dynamique des relations Eglises-Etats-Sociétés : à la modernisation politique correspond-il une sécularisation, se pose le problème de la durée d'un modèle religieux cohérent dans un contexte socio politique largement bouleversé.

Quant au choix des pays concernés ici : dans une étude se situant dans le cadre géographique de l'Europe occidentale, puisque liée à la problématique de la modernité, ma volonté était d'effectuer un travail de nature comparatiste entre deux pays de même tradition, ici de tradition catholique, donc possédant a priori la même lecture de la dissociation spirituel-temporel, et ceci afin de bien pouvoir, rejetant l'idée d'un processus universel de développement, examiner l'originalité de chaque forme à l'intérieur de ce même espace.

La thèse procède d'abord à une mise à plat de tous les concepts ici retenus d'analyse de la religion dans la modernité. Voulant tester la possibilité de l'existence, de la persistance de l'existence des Eglises et de la religion comme structures d'autorité imposant des croyances et les pratiques associées, le recours à Weber m'a paru le plus pertinent dans la mesure où, à aucun moment, il n'émet d'hypothèse a priori, de type plus ou moins déterministe, sur l'impossibilité ou la disparition de telles structures dans la modernité, autrement dit dans l'univers de la relativisation et de la pluralisation des valeurs. Il s'agissait, avec Weber, de ne pas fermer le débat ex ante. Le recours à Weber se justifiait également par une des caractéristiques principales de sa sociologie de la religion : elle s'inscrit en effet dans une sociologie de la domination et de la légitimité de cette domination, ce qui correspond à ma démarche, liée aux phénomènes d'institution, au sens d'obligation, et de mode de pouvoir de ces institutions.

Dans une seconde partie, des exigences de précision et la recherche d'une modélisation opératoire, face à des données ne pouvant être analysées ex abrupto, m'ont conduite à construire un modèle spécifique, approfondi, dans une démarche en deux temps : tout d'abord, une étape de définition des phénomènes à étudier, définitions construites par rapport à la logique adoptée et permettant de sérier ces phénomènes, puisque je me trouvais confrontée à deux notions fondamentales, dont la définition fait partie intégrante du débat les concernant : laïcité et religion.

Puis, après cette élaboration des outils fondamentaux, il me fallait effectuer un travail de contextualisation intellectuelle, nécessaire pour éviter les jugements *ex nihilo*. J'ai, dans ce but, tenté de dégager la philosophie et les motivations des principaux protagonistes, à partir d'un travail sur des sources primaires constituées par leurs discours, par les débats parlementaires,

ou encore par les déclarations et textes internes aux Eglises, afin de fournir ici une contextualisation intellectuelle et idéologique des périodes d'élaboration et de mise en place des systèmes de relations Eglises-Etat concernés.

Le modèle ici construit me semble alors un outil solide, apte à répondre aux exigences posées, telles que je les ai développées.

Tout d'abord, le travail de contextualisation, particulièrement nécessaire sur les sources espagnoles, récentes et encore à ma connaissance assez peu exploitées dans ce but, contribue à une meilleure compréhension des systèmes mis en place.

D'autre part, le travail effectué a procédé à l'établissement d'outils, à l'intérieur d'un cadre théorique développé précisément, outils qui permettent, me semble-t-il, de répondre à la problématique envisagée, en termes institutionnels, des relations Eglises-Etat-société et ainsi de circonscrire nettement les phénomènes à étudier en ce sens. En outre, le travail de construction conceptuelle a permis d'effectuer la distinction de deux notions laïcité et sécularisation ou sécularité, facettes différentes de la modernité ; j'ai ainsi voulu montrer le caractère spécifique de l'autonomisation de la sphère politique vis-à-vis du religieux par rapport à l'autonomisation des autres sphères de l'activité sociale. J'ai ensuite voulu justifier d'un même terme et d'un même concept, laïcité, dans une analyse comparative, en montrant en particulier que cette notion ne se rattache pas à une histoire spécifique. Passant outre à l'observation immédiate de la résistance de ce terme à la traduction, en particulier à l'anglicisation, la définition construite peut alors s'appliquer, dans la mesure où elle ne s'enferme pas dans une forme d'émancipation liée à une tradition culturelle précise, à des pays de culture différente, comme les pays protestants, ou les pays multiconfessionnels, rendant ainsi possibles des comparaisons plus larges, qui souffrent souvent de l'utilisation de deux termes différents, de la qualification a priori à l'aide de concepts différents. Elle permettrait donc la mise en perspective de relations Eglises-Etat résultant d'histoires singulières très variables; Je me situe en ce sens, en accord avec les thèses développées par le juriste Jacques Robert, qui, particulièrement dans son ouvrage *Liberté religieuse et régime des cultes*, montre que, des diverses formes existantes de relations Eglise-Etat, qu'il sépare quant à lui en trois catégories analytiques, fusion, union et séparation, chacune peut s'allier avec tous les degrés de liberté religieuse.

CURRICULUM VITAE

Claude PROESCHEL

e-mail : claudе.proeschel@wanadoo.fr

Diplômes

- baccalauréat, série C, 1982
- maîtrise ès sciences économiques, mention "politique économique", Faculté de Droit de Nancy, 1987
- DEA "droit public, science politique", Faculté de Droit de Nancy, 1990
- doctorat ès sciences politiques, Université Paris IX (Paris-Dauphine), 16 décembre 2000

Activités professionnelles

Activités en matière d'enseignement :

Travaux dirigés d'initiation aux sciences sociales à l'Ecole des Mines de Nancy (1998-2000).

Développement d'un cours professé en amphithéâtre, ils avaient lieu dans le cadre de groupes de 12 à 15 étudiants, le travail s'y organisant par petites formations et prenant souvent la forme d'exposés-discussions.

La première partie du cours et de son développement était consacrée à la description et caractérisation des méthodes et démarches de sciences sociales, mises en perspective avec celles des sciences dures. Différents thèmes de l'épistémologie, tels que la question de la preuve, l'induction et la déduction, y étaient soumis à la réflexion des étudiants.

La seconde partie du cours était quant à elle consacrée à l'étude du futur environnement professionnel d'étudiants ingénieurs généralistes, en évoquant les problèmes de politique économique et l'ouverture à l'Europe et au monde.

Cours de culture générale, dans le cadre de sessions intensives d'été préparant aux concours d'entrée aux IEP, Institut FORMASUP, Nancy, 2001

Activités en matière de recherche :

Mémoire de DEA, réalisé sous la direction de Dominique Colas : Eglise et socialisme : la RDA de Erich Honecker.

Ce mémoire est consacré au rôle joué par les Eglises protestantes dans les mouvements protestataires en Allemagne de l'Est, pour la période considérée, rôle étudié, plus largement, dans le cadre de l'instrumentalisation des Eglises par l'Etat et ses conséquences au niveau de la société.

Thèse de sciences politiques : L'Etat laïque et la société civile en Europe : le cas de la France et de l'Espagne contemporaines.

Directeur de thèse : Dominique Colas

Composition du jury : Guy Hermet, Patrick Michel (rapporteurs); Dominique Colas; Dominique Damamme.

Cette thèse, à but modélistique, a pour ambition de fournir le cadre d'analyse nécessaire à l'analyse comparative des relations Etat-Eglises-société dans la France et l'Espagne contemporaines. Elle détermine les grands concepts nécessaires, et développe parallèlement les caractéristiques de l'environnement idéologique et intellectuel des grands processus, à partir du dépouillement de sources primaires.

Langues :

Anglais, espagnol courants.

Allemand lu.